

1- Querelles de clocher !

Posté le : 20/12/2010

Par: R & G. Claraco

Catégorie :

Réaction de RFF au complément d'information du tracé LGV réclamé par Jean-Louis Borloo Ministre d'Etat en charge des transports.



Ligne à Grande Vitesse Bordeaux Toulouse



Union pour la Sauvegarde des Villages
Partie Sud : de Campsas à Toulouse

COLLECTIF USV
regroupant sur 40 km
associations et élus
sur 25 communes de
Saint-Jory à Castelsarrasin

Publication du [Document produit par RFF faisant suite à la remise en cause du tracé LGV](#), défini à l'entrée Nord de Toulouse, par leur Ministre de tutelle, Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat en charge des transports.

Précédemment, l'association USV demandait au [Cabinet Claraco](#) après lecture sommaire du projet de RFF de lui soumettre très simplement ses éléments de réflexion.

C'est ce dossier qui après analyse de ses conseillers a permis au Ministre de tutelle Jean-Louis Borloo de considérer que les propositions établies par RFF demandaient un complément d'Etude prenant en compte la proposition soutenue par USV.

[\(lire le communiqué de presse complet\)](#)

Ci-dessous, paragraphe concernant la demande du Ministre d'Etat :

Cependant, les propositions formulées entre les deux comités de pilotage par le collectif « Unions pour la Sauvegarde des Villages », qui reposent pour l'essentiel sur un jumelage plus étroit avec l'A62 et un raccordement à la ligne existante sur le triage de Saint-Jory, méritent d'être approfondies préalablement à toute décision.

C'est pourquoi des études comparatives entre la variante dite « D » et celle proposée par le collectif USV seront poursuivies par Réseau ferré de France, afin de disposer des résultats d'ici le début de l'année prochaine et d'examiner s'il y a lieu de faire évoluer le choix au vu de la proposition du collectif.

RFF pour ne pas désavouer son Ministre publiquement passe sa colère sur le Cabinet Claraco par diffusion discrète de la correction du « dossier USV ».

Les tentatives de discréditation à posteriori du dossier USV par RFF par la mise en cause du Cabinet Claraco et du Site Internet :

www.intermodalite.com ne suffiront pas à masquer les lacunes du dossier soumis au débat public.

Nous attendons toujours que RFF réponde strictement à la lettre de mission rédigée par son ministère de tutelle à savoir l'étude complète de la proposition USV.

NB : L'association USV a demandé au Ministre en charge du dossier d'associer officiellement au complément d'étude le Cabinet Claraco (lire courrier) et (réponse RFF)